

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS UNE FOIS TRIÉS ?

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, a pour mission la valorisation des déchets ménagers et la sensibilisation des habitants au tri, recyclage et compostage.

Une nouvelle vie pour vos emballages et papiers

Découvrez le parcours de vos déchets une fois triés !

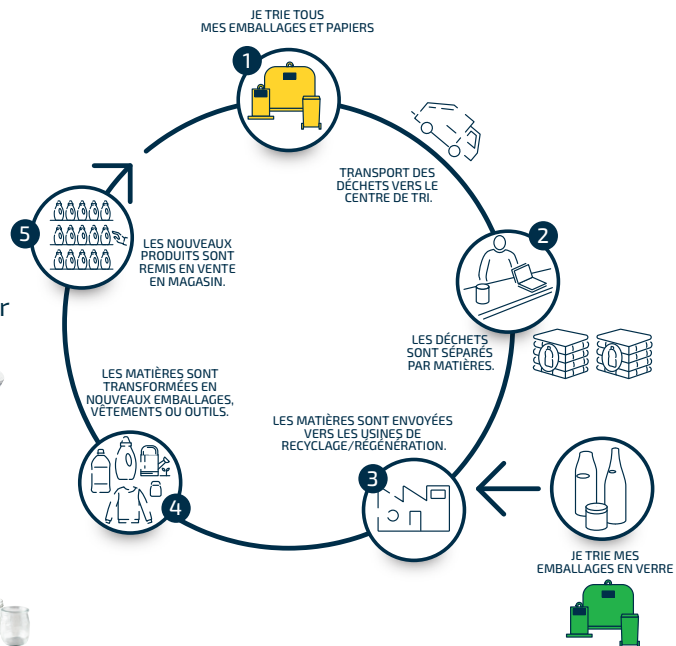


Le recyclage offre une seconde vie aux déchets ménagers en les transformant en différents objets suivant leur matière.

Le saviez vous ?

250 canettes recyclées permettent de fabriquer un vélo !

Seulement 6 bouteilles plastiques sont nécessaires pour fabriquer un ours en peluche !



Avec le tri, vous préservez les ressources naturelles de la planète !

Vous pouvez télécharger notre guide du tri depuis notre site internet, rubrique « Je trie ».



CITEO

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation